

**A.P.R.A.F.S. – a.s.b.l.**  
**Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire**

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles – N° d'entreprise : 449218876 – R.P.M. : Nivelles  
Site Internet : [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be) – Contact – Secrétariat : [janine@fayt.net](mailto:janine@fayt.net)

**P.V. de l'Assemblée générale du 23 mars 2023**

PV approuvé le 21/03/24

Le Président, Roland GAINAGE, ouvre la séance à 10h45 dans les locaux de l'internat Autonome de Suarlée. Il souhaite la bienvenue aux quelque 45 participants et remercie les autorités scolaires d'accueillir notre AG dans leurs locaux.

**A. Conférence**

Le Président présente l'invité du jour, **Monsieur Marc FOURNY**, qui est un spécialiste en informatique ayant terminé sa carrière en tant que Directeur-Président de la Haute École « Robert Schumann » de Libramont – Virton – Arlon. Il traite d'un sujet d'actualité, à savoir « **La quatrième révolution industrielle ! – Nous croyons à l'innovation, allons-nous renoncer au progrès ?** »

Le compte-rendu de cette conférence figure en page 7 du présent Bulletin des Retraités.

**B. Assemblée générale**

**1. Approbation du PV de l'AG du 23 mars 2022**

Le projet de PV qui a été publié dans le Bulletin n° 165 de juin 2022 est adopté à l'unanimité.

**2. Rapport sur le fonctionnement et les activités développées par l'Association en 2022**

Le Président retrace nos activités de l'an dernier, en particulier nos 5 réunions du CA et la réunion avec M. Philippe LESNE, Directeur général responsable de la cellule « Stratégie et Innovation », préparatoire de l'AG à laquelle l'Administrateur général du nouveau Pouvoir organisateur « Wallonie-Bruxelles Enseignement », M. Julien NICAISE et lui ont participé.

Il poursuit en précisant que notre réflexion s'est portée sur les pistes possibles pour créer du lien entre WBE et l'APRAFS et que, dans la mesure où nous sommes en quelque sorte le prolongement dans le temps de notre PO, il nous a semblé normal de nous aligner sur ses valeurs et de les intégrer dans le texte de l'article 3 de nos statuts modifiés.

Nous avons également, suite à ces contacts, décidé de mettre sur pied un Groupe de Travail « Historique du réseau ».

Il cède la parole à Pierre ERCOLINI, Président dudit GT, qui précise que l'objectif est de *mettre en avant et de répertorier les différents aspects de l'enseignement organisé par l'État, puis par la CFWB et enfin par WBE.*

*Quatre réunions ont déjà eu lieu au cours desquelles nous nous sommes consacrés à la création d'un site internet qui sera intégré au site de l'APRAFS.*

*Trois grands axes y seront développés : l'histoire des établissements, les grandes réformes et le rôle de l'administration.*

*La construction du site sera progressive et en interaction avec ses lecteurs qui pourront consulter des documents internes, y ajouter des documents externes, des témoignages sur les grandes réformes qu'ils ont vécues comme le rénové, les maths modernes ou la discrimination positive ... Les figures marquantes de l'enseignement, les enseignants et les élèves célèbres y figureront également.*

Le président conclut la présentation du bilan de 2022 en évoquant brièvement les activités de délasserment que nous avons organisées et qui ont été relatées et illustrées dans nos bulletins trimestriels :

- Promenade culturelle à Soignies
- Voyage en Bourgogne
- Découverte de la centrale de Chooz.

Il remercie Madame Solange GHIGNY et Messieurs Edmond DEBOUNY et Achille DEBRUS qui se sont investis dans l'organisation de ces activités.

L'AG approuve à l'unanimité le rapport sur le fonctionnement et les activités déployées en 2022.

**3. Situation financière de l'Association**

**3.1. Présentation des comptes pour l'année écoulée et du budget pour 2023**

Le trésorier, Monsieur Jean-Claude MATTHYS présente le bilan des recettes et dépenses pour l'année 2022, ainsi que le projet de budget pour 2023 :

APRAFS - Recettes et dépenses				Année 2022		Marge vs	Budget
				Réalisé	Budget	budget	2023
<b>A Recettes</b>				<b>31.949,01 €</b>	<b>30.220 €</b>	<b>1.729,01 €</b>	<b>34.100 €</b>
1.	Cotisations :			6.056,01 €	6.150 €	- 93,99 €	6.500 €
	a	Exercices	2020	10,00 €	-		-
		antérieurs	2021	40,00 €	150 €		100 €
	b	Année en cours		2.881,00 €	3.000 €		2.900 €
	c	Année suivante		3.125,01 €	3.000 €		3.500 €
2.	Publicité			295,00 €	300 €	- 5,00 €	250 €
3.	Location d'appartement(s)			1.899,00 €	1.750 €	149,00 €	0 €
4.	Assemblée générale (repas)			1.075,00 €	1.250 €	- 175,00 €	1.250 €
			2022	1.025,00 €			-
			2023	50,00 €			1.250 €
5.	Activités diverses :			22.624,00 €	20.770 €	1.854,00 €	26.100 €
	a	Activités culturelles		920,00 €	0 €		2.100 €
			2022	675,00 €			.
			2023	245,00 €			.
	b	Excursions		0,00 €	0 €		0 €
	c	Voyages		21.704,00 €	20.770 €		24.000 €
			2022	21.104,00 €			.
			2023	600,00 €			.
	d	Autres		0,00 €	0 €		0 €
6.	Divers :			0,00 €	0 €		0 €
<b>B Dépenses</b>				<b>32.711,07 €</b>	<b>30.550 €</b>	<b>- 2.161,07 €</b>	<b>34.380 €</b>
1.	Assurance			237,94 €	250 €	12,06 €	250 €
2.	Frais administratifs			649,17 €	750 €	100,83 €	600 €
3.	Frais bancaires			135,15 €	100 €	- 35,15 €	150 €
4.	Taxe communale			100,00 €	60 €	- 40,00 €	100 €
5.	Publication(s) au Moniteur			140,24 €	140 €	- 0,24 €	150 €
6.	Site internet			28,89 €	30 €	1,11 €	30 €
7.	Bulletin (impression et expédition)			5.558,68 €	5.200 €	- 358,68 €	5.750 €
8.	Location d'appartement(s)			2.586,00 €	1.750 €	- 836,00 €	0 €
9.	Assemblée générale :			1.075,00 €	1.350 €	275,00 €	1.250 €
	a	Repas		1.075,00 €	1.250 €		1.250 €
	b	Frais d'organisation		0,00 €	100 €		0 €
10.	Activités :			21.854,00 €	20.920 €	- 934,00 €	26.100 €
	a	Activités culturelles		800,00 €	0 €		2.100 €
	b	Excursions		0,00 €	0 €		0 €
	c	Voyages		21.054,00 €	20.770 €		24.000 €
	d	Autres		0,00 €	150 €		0 €
11.	Divers:			346,00 €	0 €	- 346,00 €	0 €
<b>C Résultats de l'année</b>				<b>- 762,06 €</b>	<b>- 330 €</b>		<b>- 280 €</b>

APRAFS -- État du patrimoine			
Solde au ...	31/12/2022	31/12/2021	Différences
Bpost - Compte à vue	5.894,41 €	6.656,47 €	- 762,06 €
Bpost - Compte d'épargne	8.563,37 €	8.563,37 €	0,00 €
Totaux	14.457,78 €	15.219,84 €	- 762,06 €

APRAFS -- Réalisé -- Bilans 2022			
	Recettes	Dépenses	Différences
Location d'appartement(s)	1.899,00 €	2.586,00 €	- 687,00 €
Assemblée générale	1.025,00 €	1.075,00 €	- 50,00 €
Activités culturelles	675,00 €	800,00 €	- 125,00 €
Voyages	21.104,00 €	21.054,00 €	50,00 €
Autres			
Divers	0,00 €	346,00 €	- 346,00 €

Le déficit de 762 € de l'exercice 2022 est essentiellement imputable à notre activité de location d'appartements à Middelkerke, qui nous a placés face à de sérieuses difficultés (changement du système de location,

suppression de la réduction de 15 %, mise à disposition d'un studio et non plus d'un appartement, ...) toutes choses qui ont fait qu'une des locataires a refusé d'occuper le bien qu'elle avait loué et a exigé d'être remboursée. Cette situation a amené le CA à considérer que les nouvelles conditions ne nous permettent désormais plus de rendre un réel service à nos membres et a décidé de suspendre cette activité et de réfléchir à d'autres formules pour compenser la perte de cet avantage social.

L'AG entérine cette décision.

### 3.2. Approbation des comptes et du budget

Les comptes de l'exercice écoulé, de même que le budget pour l'année en cours sont approuvés à l'unanimité.

### 3.3. Décharge au Conseil d'administration

L'assemblée donne ensuite décharge au Conseil d'administration, à l'unanimité également.

Le Président remercie M. Jean-Claude MATTHYS pour son travail.

## 4. Composition du Conseil d'administration

L'article 12 des statuts prévoit que le C.A. doit être constitué de 5 membres au moins et de 21 membres au plus.

Le C.A. comporte actuellement 16 administrateurs : 15 élus et 1 membre fondateur, qui est administrateur à vie, à savoir M. GÉRARD, Yvon, qui a demandé à être excusé aujourd'hui.

### 4.1. Renouvellement des mandats d'une partie des administrateurs :

Les mandats de 6 administrateurs viennent à échéance aujourd'hui.

Il s'agit de :

- COLINET Jeanine,
- DEBOUNY Edmond,
- GAINAGE Roland,
- GASPARD Maurice,
- MATTHYS Jean-Claude,
- TABURIAUX Michel.

Tous ont signifié leur souhait de voir leur mandat reconduit pour un terme de quatre ans et ont introduit une candidature collective en ce sens.

L'assemblée approuve ces reconductions à l'unanimité.

### 4.2. Élection de nouveaux administrateurs :

Quatre des membres ayant participé en tant qu'invités aux réunions du Conseil d'administration durant l'année écoulée ont introduit une candidature pour en faire partie.

Il s'agit de :

- CAUSSIN André,
- FOSSET Mireille,
- LEFÈVRE Béatrice,
- MIDAVAINÉ Rita.

Ces candidats se présentent succinctement à l'assemblée, qui les élit à l'unanimité pour quatre ans.

Le Conseil d'administration se compose dès lors de 20 membres, un mandat restant disponible.

## 5. Actualisation des statuts pour les mettre en conformité avec la loi du 23 mars 2019 (2<sup>e</sup> présentation)

Une nouvelle version des statuts destinée à mettre ceux-ci en conformité avec la loi du 23 mars 2019 portant Code des Sociétés et Associations a été présentée à l'AG du 23 mars 2022.

Faute d'atteindre le quorum requis, celle-ci n'a pas été en mesure de se prononcer.

Aussi le point a-t-il été mis à l'ordre du jour de l'AG d'aujourd'hui afin de pouvoir en délibérer.

C'est à l'unanimité que l'A.G. adopte la modification des statuts telle que présentée dans le texte annexé à la présente<sup>1</sup>. Celui-ci entrera en vigueur le jour de sa publication aux annexes du Moniteur Belge.

## 6. Présentation des activités proposées pour 2023 et 2024 :

### 6.1. Voyage en Allemagne début octobre 2023

M. Debouny présente le programme : 3 lands dans l'est de l'Allemagne, hors des sentiers battus.

### 6.2. Activités culturelles

- 6 avril 2023 : Namur – Visite des caves Grafé-Lecocq  
Vu l'indisponibilité de M. Jean-Pierre CHARLIER, Guy SEVERS a repris la gestion de l'activité.  
Avec 30 inscrits, le groupe est complet.
- 11 mai 2023 : Libramont (Musée des Celtes) et Bertrix (mine de schiste)

<sup>1</sup> Par manque de place, la version approuvée des statuts n'a pu être insérée dans le présent Bulletin. Elle le sera sans doute dans le n° 170 de septembre 2023.  
Le texte est téléchargeable sur [www.aprfs.be](http://www.aprfs.be) et disponible sur simple demande effectuée auprès de notre secrétaire ou de Guy SEVERS ([guy.severs@gmail.com](mailto:guy.severs@gmail.com)).

Mme Mireille FOSSET rappelle que la visite guidée au musée d'archéologie sera suivie d'un repas pris dans un restaurant très apprécié et que l'après-midi sera consacrée à la visite de la mine de « La Morépire », convertie en musée. Les enfants sont les bienvenus et il reste des places

- 6 juillet 2023 : Seneffe, le travail de la pierre  
Mme Solange GHIGNY signale que des inscriptions sont encore possibles.
- Septembre 2023 : Dourbes – Centre de Physique du Globe  
En l'absence de M. Achille DEBRUS, Guy SEVERS signale que l'activité devrait avoir lieu un samedi de la 1<sup>re</sup> quinzaine de septembre 2023 et que le groupe sera limité à 15 personnes.

Après avoir remercié les membres pour leur participation active à cette journée de rencontre, le Président clôture la séance et invite l'assistance à partager l'apéritif et le repas préparé par les élèves et professeurs de l'I.T.C.A. (Institut des Techniques et Commerces Agro-alimentaires).

La séance se clôture à 13h20.

Rapporteurs : Béatrice LEFÈVRE et Roland GAINAGE

---